



Nos engagements de service

Les services de prestations humaines présentent la spécificité de se détériorer au fil du temps s'ils ne sont pas régulièrement contrôlés ni animés. En ce sens, nous nous engageons à apporter à l'ensemble de nos Clients et salariés un lien permanent avec l'encadrement de SMART PS, que ce soit dans le cadre de réalisation et de l'amélioration même de la prestation attendue, ou bien dans celui de la gestion interne de nos ressources humaines.

L'implication et la motivation de nos agents et encadrants est indispensable pour proposer à nos clients un service de haute qualité durable et intégrant les trois aspects que sont la réalisation quotidienne de la prestation, l'hygiène et sécurité du poste de travail et la conformité à la réglementation.

En effet le simple fait d'avoir recours à une société de prestations humaines implique une co-responsabilité pénale entre le client et la société prestataire. Notre première mission sera donc toujours de vous garantir la conformité totale de nos prestations vis à vis de la législation en vigueur.

Nous avons pris la décision de nous engager sur les neuf points suivants :

1. Prendre en compte votre demande
2. Conseiller dans le choix de prestation
3. Proposer une offre commerciale écrite
4. Etablir un contrat écrit
5. Personnaliser notre relation client
6. Garantir la mise en œuvre
7. Garantir le suivi de notre prestation
8. Mettre en place des moyens de contrôle
9. Garantir, en fin de contrat la passation de notre prestation

Saint-Priest, le 8 juin 2012

G.VEYRAT-GIRARD
Co-Gérant

G. VEYRAT

S.BELRAMOUL
Co-Gérant

S. BELRAMOUL